

COMMUNE DE CHASTRE



CHASTRE

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

PCDR approuvé le 17/02/2022 par le Gouvernement Wallon

Rapport annuel 2022

Version définitive validé par la CLDR, 07/02/2023

Vu et approuvé par le Collège communal, 28/02/2023

Par ordonnance :

La Directrice générale,

Cécile VAN MIEENSEL



Pour le Bourgmestre,
L'Echevine déléguée,

Christine Brison

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
/	/	/	/	/

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
LOT 1	1.10	Création d'une vraie place communale à Chastre	980.547,70 €	Développement Rural	• Convention faisabilité du 26/09/2022 • Désignation auteur de projet à EQUILATERAL-Bureau d'étude d'architecte le 22/12/2022
LOT 1	1.2	Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry	196.723,30 €	Développement Rural DNEV (SPW) AWAP	• Demande de convention faisabilité déposée à la session d'octobre 2022. • Approbation de la convention faisabilité par le Gouvernement Wallon. • Notification en date du 10/01/2023. • Préparation du cahier des charges pour désigner le bureau d'études.
LOT 1	1.1	Outils d'orientation – environnement	15 028,20 €	Commune	• Diagnostic environnemental en cours de réalisation par le bureau d'études 'Faune et Biotope'. • Réunion d'information et d'appel à participation au GT environnement le 12/12/22
LOT 1	1.1	Outils d'orientation – mobilité	50000 €		• PCM : -Préparer le cahier des charges pour désigner un bureau d'étude en 2023
LOT 1	1.9	Lutte contre les inondations	/	Commune	• Diagnostic des inondations par le GT Inondation et élaboration un Plan

LOT 1					Communal de lutte contre les inondations. • Approbation du Plan Communal de lutte contre les inondations par le Conseil Communal du 22/02/2022 • Réalisation d'aménagements (réfection de fascines) pour un budget de 38838,58 euros en 2022. • Le GT 'Associ'Actions' a été mis sur pied, a créé ses outils de visibilité. • Deux Forums des associations ont eu lieu les 21 mai et 25 novembre 2022, avec des propositions de synergie. • Une journée des associations est en préparation pour le printemps 2023. • Nouveau site internet de la commune au premier semestre 2023		Communal de lutte contre les inondations. • Approbation du Plan Communal de lutte contre les inondations par le Conseil Communal du 22/02/2022 • Réalisation d'aménagements (réfection de fascines) pour un budget de 38838,58 euros en 2022. • Le GT 'Associ'Actions' a été mis sur pied, a créé ses outils de visibilité. • Deux Forums des associations ont eu lieu les 21 mai et 25 novembre 2022, avec des propositions de synergie. • Une journée des associations est en préparation pour le printemps 2023. • Nouveau site internet de la commune au premier semestre 2023
LOT 1	1.6	Création d'un plan de Communication		39300 €	Commune	• Demande de convention faisabilité déposée à la session d'octobre 2022.	
LOT 2	1.7	Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroix en maison de village		712.323,98 €	Développement Rural <u>UREBA</u>	• Auteur de projet désigné en 2020 : Equilatéral. • Permis d'urbanisme lancé en mars 2022 et enquête publique terminée côté Chastre. • Enquête publique à lancer en 2023 coté Walhain.	
LOT 2	2.8	Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal		2 000 000 €	Région wallonne- Promoteur privé	• Un projet de charte de la convivialité a été entamé (juin 2021)	
LOT 2	2.10	Renforcement des liens et du Dialogue entre les agriculteurs et les citoyens					
LOT 3	3.2	Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureaux		499.992,00 €	Région wallonne- PRW	• Un Projet Tiers Lieu a été lancé en octobre 2022 par l'asbl Domaine de Chastre • Subside accordé en décembre 2022	

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
/	/	/	/	/	• /

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
/	/	/	/	/	/

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
Il existe sur Chastre bon nombre de conseils d'avis. Etant donné que ce sont souvent les mêmes personnes qui sont impliqués dans les groupements citoyens, et pour éviter la démotivation en « noyant » les personnes motivées, l'idée est d'entretenir des synergies meilleures entre ces conseils.	DÉFI 4 – Cohésion sociale 4.1 Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois 4.2 Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages : favoriser la mixité sociale DÉFI 5 – Communication 5.1 Adopter une communication « pour tous » et plus transparente 5.2 Renforcer l'implication des habitants dans le vie communale	Lancement d'un GT 'inter-commissions/conseils consultatifs'	/	/	Souhait de la CLDR de rassembler les président.e.s des différents conseils consultatifs pour coordonner les efforts et objectifs des différents groupements citoyens et trouver une personne participant à chaque conseil au sein de la CLDR. L'objectif est aussi d'éviter de dupliquer les groupements citoyens actifs sur une même matière.
L'asbl Chastre Biodiversité mène depuis des années des actions de plantations de haies et d'arbres., d'autres actions en lien avec l'environnement sont à relancer pour le territoire chastrois, en lien avec le diagnostic du réseau écologique.	DÉFI 1 – Environnement 1.1 Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural 1.2 Créer un maillage vert et bleu continu	Lancement d'un GT environnement	/	/	Ce GT sera donc important pour suivre toutes les FP du PCDR dont la thématique principale touche à l'environnement, pour soutenir et participer à l'appel à projets « BiodiverCité » et pour travailler sur l'actualisation du réseau écologique (travail en cours via l'auteur du diagnostic (Faune et biotopes)).

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
	PCDR classique PwDR 2007-2013 ¹ PwDR 2014-2020 : M 7.4			
		Etat d'avancement physique du projet :		
			Désignation de l'auteur de projet :	Date :
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
			Approbation de l'avant-projet par la R.W	
			Approbation du projet par l'A.C.	
			Approbation du projet par le Ministre	
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
			Début des travaux	
			Réception provisoire	
			Décompte final	
			Réception définitive	
		Etat d'avancement financier du projet :		
			Montant conventionné à 100%	Montant :
			Montant du subside développement rural	
			Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet		Décompte final	
			Montant	Date approbation		
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013 ³ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4					

Etat du patrimoine:		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué ³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	

4 A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...
 Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...
 Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés
 Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)
 M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoires et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : BILAN DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2019	2019	26/04/2022	10/08/2021
Date des réunions durant l'année écoulée	Type de réunion	Nombre de personnes présentes	
28/03/22	CLDR plénière - programmation	34	
13/06/22	CLDR plénière - suivi et réflexion GT	25	
29/09/22	Réunion Inter-Commissions-conseils consultatifs	9	
17/10/22	CLDR plénière – lancement GT et plan inondation	18	
12/12/22	Lancement GT environnement	17	

Réflexion sur l'opération de développement rural

A la suite de la période intense d'élaboration du PCDR et dans l'attente de l'approbation par le Gouvernement Wallon, un appel à candidature a été lancé auprès des citoyens afin de constituer une CLDR redynamisée pour entamer la phase de mise en œuvre.

Dès que le PCDR a été approuvé par le Gouvernement, la CLDR s'est réunie pour établir la programmation des projets à réaliser pour les prochaines années. Ainsi, les deux projets, ... et ..., ont été identifiés par la CLDR et la Commune pour faire l'objet des prochaines demandes de convention. Les fiches suivantes ont été retenues : 1.2 « Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry » et 1.7 « Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroix en maison de village ».

Une réflexion a été menée pour créer de nouveaux Groupes de Travail :

- La CLDR a marqué sa volonté pour que les président.e.s des différentes commissions et conseils consultatifs se réunissent afin d'améliorer leurs interactions et de les intégrer dans le PCDR.
- Deux nouveaux GT sont constitués (GT 'environnement' et GT 'espaces couverts') en plus des GT existants (GT Associa 'Actions' et GT Label Chastroids).

Un stand d'information sur le PCDR et les Groupes de Travail (présentation et inscriptions) a été tenu lors de la journée de l'arbre au marché de Chastre le 27/11/22.

Propositions de projets à entreprendre

Le tableau de programmation triennale des priorités a été approuvé par le collège communal en date du 19 mai 2022 ainsi que par la CLDR lors de la réunion du 07 février 2023. Les prochaines demandes de convention en développement rural vont tendre à suivre au maximum l'ordre de priorité des fiches-projets reprises dans le tableau ci-dessous :

Priorité	Fiches projets
Projet lancé (convention DR)	1.10 Création d'une vraie Place communale à Chastre
Projet lancé	1.1 Outils d'orientation – Environnement
Projet lancé (convention DR)	1.2 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Dossier de convention DR rentré	1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroix en Maison de Village
---------------------------------	---

1		1.1 - Outils d'orientation - Mobilité
2	En attente de la réalisation du PCM	1.3 - Valorisation du réseau cyclable
3	Prochaine demande de convention DR pressentie	1.5 - Bois du Castillon
4		1.1 - Outils d'orientation - Urbanisme
5		1.6 - Création d'un plan de communication
6	Projet déjà entamé	1.9 - Lutte contre les coulées de boue
7	Lancement réflexions	1.8 - Espaces extérieurs
8	Projet déjà entamé	1.4 - Salle des Golards

	Lancement réflexions au niveau communal	2.12 – Dynamisation des églises
--	---	---------------------------------

